MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(AVEYRON, AUDE, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
- MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

5ème année — Première édition nº 1 / Deuxième édition nº 1 — 7 Février I957

AVERTISSEMENTS

CLOQUE et CORYNEUM

Zones I A - I B
II A - II B - II C

Les arboriculteurs dont les pêchers sont porteurs de boutons ayant atteint le stade B doivent effectuer d'urgence un traitement destiné à prévenir ces maladies.

Utiliser un produit cuprique.

Les abricotiers et cerisiers qui auraient l'an dernier souffert du Coryneum recevront le même traitement.

MONILIA

Certains abricotiers présentent quelques bourgeons au stade B. Lorsque 25 % des bourgeons auront atteint ce développement nous recommandons aux arboriculteurs de traiter très minutieusement leurs arbres à l'aide de l'un des produits suivants :

- Bouillie bordelaise à 2 % (un peu alcaline)
- Oxyde cuivreux
- Oxychlorure de cuivre
- Sulfate basique de cuivre
- Oxysulfate de cuivre

(aux doses prescrites par le fabricant)

- T.M.T.D. (à titre d'essai).

AVIS IMPORTANT

Les personnes dont le bulletin porte en surcharge la mention "Votre abonnement est terminé" cessent, avec ce numéro, de recevoir nos publications : elles doivent se réabonner d'urgence en effectuant leur versement à :

REGISSEUR RECETTES SERVICE PROTECTION DES VEGETAUX - 16, rue République - MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5238.57

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux,
P.BERVILLE

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles,
LL. TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16 rue de la République - Montpellier. Le Gérant : TROUILLON. Autorisation du 6 mars I956